L'Abbé Joseph LE DUC

(suite)

Une autre préoccupation de l'Abbé **Le Duc** fut d'obtenir des modifications territoriales à la paroisse de Lannilis. En effet 11 fermes ou fermettes, enclavées dans la paroisse, dépendaient de Brouennou. Le village de Kéruzal, dont toutes les maisons étaient en Lannilis, mais dont les terres étaient réparties sur les 3 paroisses de Brouennou, Landéda et Lannilis (1), était considéré comme le centre de ces enclaves. Voici quels étaient en 1786 les tenanciers de ces fermes qui étaient donc paroissiens de Brouennou :

Véleury Caméan (2): Joseph **Guiziou**, 6 journaux de terres, famille de 7 personnes.

Caméan Vihan: Olivier Balcon, 1 journal et demi, 4 personnes.

Drézidou : Jacques **Léon**, 2 journaux, 6 personnes. Drézidou : N. **Sylvestre**, 1 journal, 8 personnes. Drézidou : Jeanne **Thomas**, 1 journal, 3 personnes. Pen-ar-Verges : Hervé **Léon**, 3 journaux, 9 personnes. Porléac'h Vras : Jean **Simon**, 10 journaux, 10 personnes.

Porléac'h Vihan : Guillaume **Le Duff**, 2 journaux, 3 personnes. Kérasquer Vihan : (3) Etienne **Cabon**, 6 journaux, 8 personnes. Moulin de la Motte : Alain **Troadec**, 2 journaux, 6 personnes.

Kerhernic: François **Roué**, 6 journaux, 5 personnes (4).

Ces 69 paroissiens de Brouennou venaient d'ailleurs pour la plupart (les 3/4 d'après le Recteur) à la basse messe ou à la grand'messe à Lannilis et n'allaient à Brouennou que pour leurs Pâques et aussi pour les baptêmes, mariages et enterrements. Depuis quelque temps il était question de supprimer la trop petite paroisse de Brouennou qui ne comptait guère plus de 300 habitants et le Recteur de Lannilis demandait que la séparation entre Lannilis et Landéda se fît « par le grand chemin qui mène du Diviz à, la Croix des 3 Recteurs » (Kéruzal). Toute la partie gauche de ce chemin au midi jusqu'à la rivière et le passage de l'Aber-Benoît aurait été rattachée à Lannilis et les terres lannilisiennes situées à droite eussent été annexées à Landéda. Chose curieuse, tout en gagnant des paroissiens, la paroisse de Lannilis aurait perdu ainsi environ 50 livrés de revenu (5). Ce projet n'aboutira qu'après la Révolution.

L'abbé **Le Duc** eut également à s'occuper de la situation financière de la fabrique de Lannilis dont la gestion des biens n'était pas toujours très orthodoxe, surtout en ce qui concerne la Chapelle de Trobérou. Voici quel était l'état des biens de la fabrique à l'aube de la Révolution.

L'Eglise Paroissiale possédait des maisons et des terres situées dans 4 ou 5 paroisses. Répartis en 70 articles, ces biens rapportaient annuellement. 1833 livres 14 sols et 8 deniers. En contrepartie, les charges étaient les suivantes : 116 services avec messes à notes par an : 464 livres, 130 messes simples à 15 sols, soit 98 livres 5 sols. L'impôt des décimes (qui frappait les édifices religieux) se montait à 165 sols, les chefs-rentes à 50 livres. Les réparations annuelles des maisons dépendant de la fabrique revenaient à 150 livres, les frais d'aveux et de rachats (dus aux juridictions seigneuriales) à 200 livres. Pour le culte proprement. dit il fallait compter 300 livres entre cierges et encens et 60 livres pour le blanchiment et l'entretien des linges et ornements.

Pour les 4 confréries qui existaient à Lannilis, voici quels étaient les revenus et les charges **Confrérie du Saint Sacrement** : Recettes : 7 articles d'un montant de 264 livres 6 sols et 8 deniers - charges : 180 livres.

Confrérie du Rosaire : 15 articles pour 352 livres 17 sols, charges : 404 livres et pour l'entretien de l'autel du Rosaire : 45 livres.

Confrérie des Trépassés : 10 articles pour 446 livres 19 sols, charges : 308 livres plus 30 livres pour diverses réparations.

Confrérie de l'Ange Gardien : 4 articles pour 113 livres 13 sols 4 deniers, charges 56 livres.

La paroisse disposait donc bon an mal an d'un revenu total de 3 011 livres 10 sols dont il fallait défalquer les charges : 2 510 livres 5 sols. Restait ainsi, quand il n'y avait pas de réparations extraordinaires à effectuer, un reliquat de 501 livres 5 sols, auquel il y avait lieu d'ajouter les offrandes des fidèles, environ 72 livres par an. On a vu que ce reliquat passait souvent à nourrir les pauvres.

La Chapelle de Trobérou avait un budget à part. Les recettes réparties en 14 articles se montaient à 205 livres 5 sols. Mais l'acquit des fondations, les décimes et les réparations (6) s'élevaient en moyenne au total à 235 livres 2 sols 5 deniers par an. Seules les offrandes des fidèles permettaient de combler le déficit. Le Recteur pensait que ces offrandes devaient être assez considérables, la chapelle étant très vénérée et très fréquentée, mais il n'avait jamais réussi à en connaître le montant, car les gouverneurs nommés par les Seigneurs de Kerbabu ne rendaient de compte qu'à ces derniers (7). Le gouverneur en charge était mort en 1789 après une gestion de 17 ans. On avait trouvé dans sa succession tous les titres justifiant des recettes et des dépenses de la chapelle mais aucune note concernant les offrandes.

L'abbé **Le Duc** se plaignit en 1790 à l'Evêque de la mauvaise gestion des administrateurs de Trobérou. Il avait demandé au Marquis de Penmarch, alors propriétaire de Kerbabu, de faire concourir le général de Lannilis à la nomination du fabrique de Trobérou qui ne resterait en charge que 2 ou 3 ans. C'était le seul moyen d'établir une « comptabilité légale ». Mais ce plan avait été rejeté. Et le Recteur d'ajouter que l'un des fermiers de la chapelle, le plus considérable, qui devait 52 livres 15 sols par an, n'avait rien payé depuis 4 ans et qu'il était devenu totalement insolvable. En conséquence non seulement les fondations n'étaient plus acquittées mais l'Eglise Paroissiale s'était trouvée dans l'obligation de faire l'avance de 31 livres pour payer les décimes (c'est-à-dire les impôts) de cette chapelle.

A 100 mètres de Trobérou, la chapelle de St-Sébastien avait aussi besoin de réparations. L'abbé **Le Duc** y fit procéder en 1785. Puis ce fut le tour de l'Eglise Paroissiale, victime du terrible orage qui s'abattit sur Lannilis le 26 avril 1789. Dans une lettre à l'Evêque du 5 octobre suivant, le Recteur évalue à 100 louis d'or le montant des frais qui en résultaient et fait part d'un souci nouveau. Une des grandes cloches s'est fêlée, on ne l'entend plus, les habitants se plaignent. Il veut profiter de l'occasion pour faire fondre 3 cloches, ce qui coûtera 3 000 livres mais il n'y a que 1500 livres de disponibles. Aussi sollicite t-il l'autorisation « de prendre le surplus par anticipation sur le revenu de l'année prochaine ».

Y.NICOLAS, Janvier 1962

- (1) C'est la raison de la présence près de Kéruzal Vras (ferme actuelle de M Yves Morvan) de 3 Croix, dites « Kroaziou an Tri Fersoun », croix historiques qu'il est intéressant de voir conserver.
- (2) Le manoir de Caméan était en Lannilis.
- (3) Les manoirs de Kérasquer Vras et de la Motte étaient en Lannilis.
- (4) Lettre de l'Abbé Le Duc à l'évêque de Léon (11 mars 1786).

- (5) Il n'y avait aucune ferme sur les terres de Lannilis devant être cédées à Landéda. (6) La Chapelle de Trobérou, assez délabrée, reçut des réparations à 4 reprises de 1772 à 1790.
- (7) Nous avons vu que l'Evêque de Léon, Mgr **de la Bourdonnaye**, avait condamné cette pratique et ordonné aux Gouverneurs de Trobérou de présenter leurs comptes au Général de Lannilis mais cette décision n'eut aucun effet.

L'année prochaine! 1790 amènera au Recteur des soucis bien plus graves. La Révolution avance. Les paroissiens verront cependant encore deux belles fêtes cette année, la bénédiction des nouvelles cloches en janvier et la première grand'messe de l'abbé **Fercoc** à Pâques. Mais cette année clôturant l'ancien régime, il conviendra avant d'aller plus loin de brosser un tableau sommaire du Lannilis physique à cette époque et de présenter les personnages, clergé et notables, qui vont entrer en scène et y jouer les principaux rôles pendant tant d'années terribles